

# AE Allianz European Equity Dividend

## I. Informations sur AE Allianz European Equity Dividend

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

### Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz European Equity Dividend** (fonds) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du fonds vise à accroître le capital à long terme en investissant essentiellement en actions des marchés européens dont le taux de dividendes escompté est adéquat.

### Classe de risque

Faible risque ← Risque élevé →  
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La volatilité des actions présentes dans le fonds peut engendrer des pertes. En outre les actions européennes sont susceptibles de sous-performer un indice plus large (mondial) des actions à certaines périodes.

### Performance (%)<sup>1</sup>

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014	2015	2016	2017	VNI
Fonds	0,67	6,88	-0,95	-0,10	4,81	1,59	0,53	-	-	-	-	6,56	1,55	8,08	31,39 €
Indice de référence	0,11	4,61	-1,47	-1,20	2,43	5,11	1,67	-	-	-	-	8,22	2,58	10,24	

### Période de détention recommandée

10 ans

### Date de création

17/03/2014

## II. Informations sur Allianz European Equity Dividend - EUR

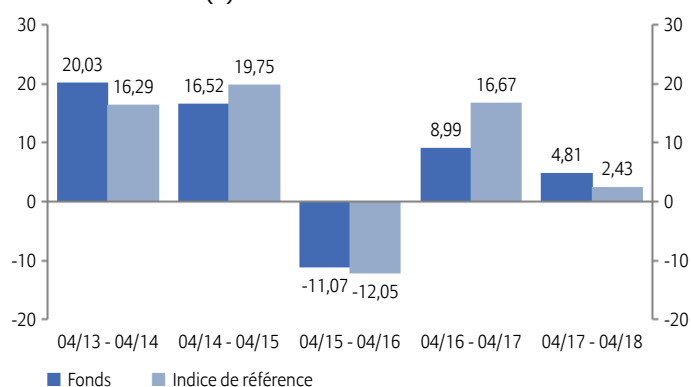
### Performance (%)<sup>2</sup>

	5 ans	5 ans p.a.	2013	2014
Fonds	47,20	8,04	25,01	6,85
Indice de référence	46,36	7,92	19,82	6,84

### Evolution VNI sur 5 ans<sup>2</sup>



### Performance annuelle (%)<sup>2</sup>



### Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-0,28	0,12
Alpha (%)	-0,01	0,09
Bêta	0,90	0,87
Coefficient de corrélation	0,94	0,93
Ratio d'information	-0,07	0,03
Ratio de Sharpe	0,14	0,75
Ratio de Treynor	0,02	0,09
Tracking error (%)	4,26	4,20
Volatilité (%)	11,75	10,87

### Notation Morningstar™

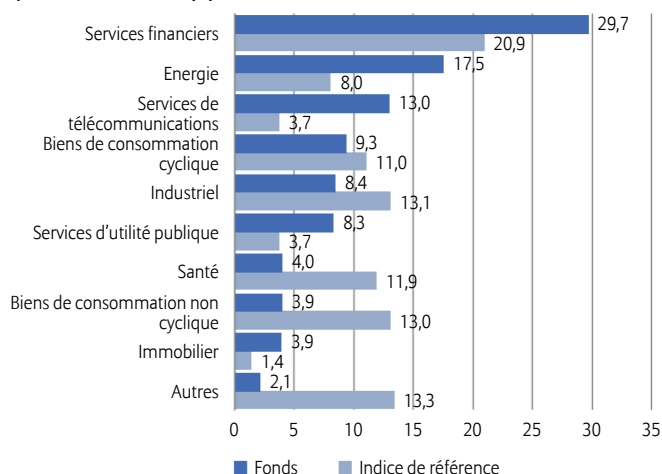
Allianz European Equity Dividend - EUR



Rating sur une échelle de 1 à 5 au 31/03/2018. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base des performances, moyenne pondérée sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10 pourcent les mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10 pourcent les plus bas du classement reçoivent 1 étoile.

## Structure du portefeuille

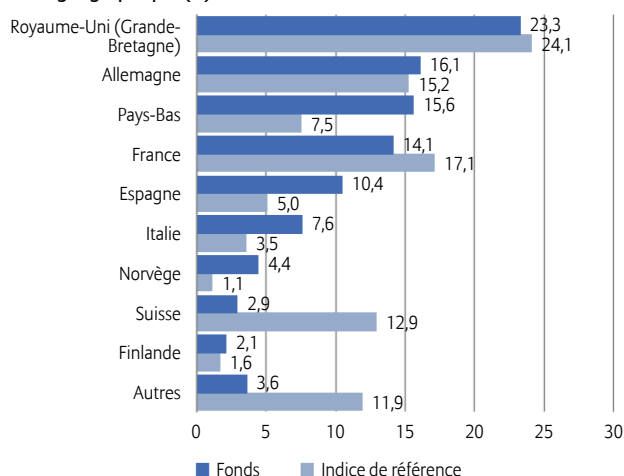
### Répartition sectorielle (%)



### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

MUENCHENER RUECKVER AG-REG	4,93
ROYAL DUTCH SHELL PLC-A SHS	4,89
BP PLC	4,32
ALLIANZ SE-REG	3,65
TOTAL SA	3,60
SCOR SE	3,54
KONINKLIJKE KPN NV	3,50
ENEL SPA	3,35
ING GROEP NV	3,31
TELENOR ASA	3,13
<b>Total</b>	<b>38,22</b>

### Répartition géographique (%)



## Opportunités

- + Haut potentiel de performance à long terme sur les actions.
- + Investissements sur les marchés d'actions européens.
- + Les actions de dividendes performant mieux à certaines périodes.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

## Risques

- Actions fort volatiles, risque de pertes. La volatilité de la valeur unitaire du fonds peut fortement augmenter.
- Sous-performance du marché boursier européen possible.
- Les actions de dividendes performant moins bien à certaines périodes.
- Potentiel limité du rendement de titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI Europe Total Return (Net)
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	10/03/2009



## Gestionnaires de fonds

Jörg de Vries-Hippen &  
Gregor Rudolph-Dengel  
(depuis le 01/10/2016)

## Commentaire du gestionnaire

La performance relative s'explique à la fois par le positionnement sectoriel et la sélection de titres. Hormis la très légère contribution négative de notre sous-pondération des biens de consommation discrétionnaire et de notre surpondération de la finance, le positionnement sectoriel a contribué positivement à la performance à travers l'ensemble des secteurs. A cet égard, notre surpondération de l'énergie et nos sous-pondérations des biens de consommation de base et de la santé se sont avérées particulièrement payantes. De nouveau, la sélection de titres a contribué positivement à travers l'ensemble des secteurs, à l'exception peu significative des services télécoms. La sélection de titres a été particulièrement profitable au sein des secteurs de l'industrie, des biens de consommation discrétionnaire et des financières. Sur le plan géographique, la sélection de titres a contribué positivement au sein de l'ensemble des pays. Sur les 10 principales positions du portefeuille, l'unique petite contribution négative est venue de Telenor. Au niveau individuel, la performance a particulièrement bénéficié des positions du portefeuille sur SES, KPN et les majors pétrolières BP, Eni, Royal Dutch et Total, ainsi que de l'absence de position sur Novartis. En revanche, nos positions sur Telenor, Daimler et l'absence de position sur LVMH, Kering et HSBC ont été les principaux détracteurs sur la période. En avril, nous avons soldé notre position sur 1&1 Drillisch qui ne répondait plus à nos critères de rendement du dividende. Nous avons également cédé notre position sur Axa, dans la mesure où nous ne sommes pas favorables à la politique de fusion-acquisition de l'entreprise. En revanche, nous avons initié des positions dans Telefonica Deutschland et Sanofi.

## Remarques importantes

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGJ, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

<sup>2</sup> Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, Luxembourg Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 6A, route de Trèves – L-2633 Senningerberg, Luxembourg – Tél. : +35 2 463 463 - 1. [www.allianzgi.com](http://www.allianzgi.com)

